# PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Liberté Égalité Fraternité CROPSAV 14 novembre 2024

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt



Fraternité



# ACTUALITÉ DES RÉSEAUX DE LA SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE

### CONTRAINTES FINANCIÈRES IMPOSÉES PAR L'OFB

1



### 1. Le réseau de la SBT : actualités



Le **BSV actuel**, c'est:

- 220 éditions sur 10 filières tous numéros confondus ;
- 8 191 abonnés toutes filières confondues\*.

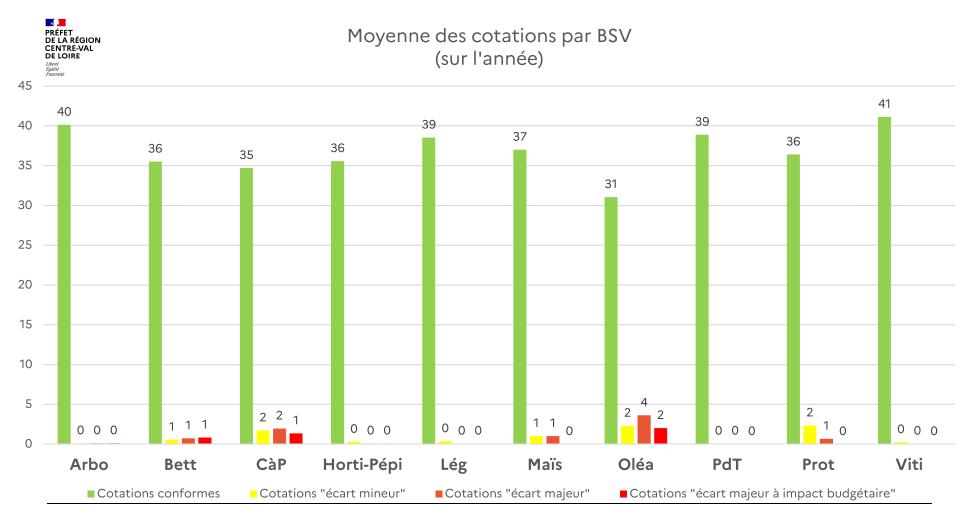
### Le BSV 2.0 s'installe:

- La **nouvelle maquette** est appliquée dans les 10 filières avec la **nouvelle charte graphique** modernisées ;
- Un contrôle de conformité de tous nos BSV au modèle du BSV 2.0 avec une grille de cotation;
- La plupart des filières sont intégrées dans la BDD VigiCultures 2.0.

Les **Effets Non Intentionnels** des pratiques agricoles sur la Biodiversité (ENI) :

- Budget de 76 611 € (quasi-stable);
- La région toujours dans le top 3 du classement national pour les Indicateurs De Progrès (IDP).

<sup>\*</sup> Données : Chambre Régionale d'Agriculture Centre – Val de Loire





## 2. Finances : des contraintes imposées par l'OFB.

- Budget 2025 inconnu : la Loi de finance n'ayant pas été votée, pas de chiffre disponible pour 2025, ni pour le BSV, ni pour les ENI.
- Contraintes imposées par L'Office Français de la Biodiversité : changement par décision unilatérale des règles de financement :
  - Plafonnement animation: 80 000 €/ETP/an;
  - Plafonnement des frais de déplacement et des charges indirectes ;
  - Subvention totale plafonnée à 75 % des coûts totaux par partenaire du réseau.
  - Remise en cause des **économies réalisées** en centralisant les commandes de matériel par la CRA.
  - Remise en cause de la **participation de certaines structures** car pas de prise en compte de l'inflation dans le calcul des plafonnements.



# Merci de votre attention.